



réalisé par SAW-B

ES-Infos n° 70 - Juin 2010

## Actu du secteur

---

### ELECTIONS

#### Mémoire du secteur

A la veille des élections fédérales du 13 juin 2010, les organisations représentatives de l'économie sociale en Wallonie et à Bruxelles, regroupées au sein de la plate-forme de concertation ConcertES, publieront, ce 3 juin, un mémoire en vue de présenter leurs revendications. Elles s'inscrivent en droite ligne de celles présentées lors des dernières élections fédérales en 2007, qui restent d'actualité. Ainsi, les revendications portent tant sur l'entrepreneuriat collectif que sur les services de proximité et l'insertion, sur les structures juridiques propres (notamment la société coopérative et la société à finalité sociale) et sur l'accès au financement pour le secteur. Elles insistent sur la nécessité de promouvoir le secteur en lui permettant une meilleure visibilité auprès du grand public. Les représentants du secteur rappellent que le développement de l'économie sociale nécessite d'agir transversalement sur plusieurs matières (emploi, finances, justice) en collaboration avec les Régions et Communautés. Dès lors, ils souhaitent se voir dédier une compétence ministérielle fédérale en tant que telle.

### INSERTION

#### Le secteur interpelle le Ministre

Les Entreprises de Formation par le Travail (EFT) et les Organismes d'Insertion Socioprofessionnelle (OISP) wallons ont interpellé leur ministre de tutelle, André Antoine, par une action toute symbolique. Dès 6h du matin, des représentants du secteur lançaient la manifestation « André Antoine réveille-toi ! » pour lui faire part de leurs revendications et inquiétudes quant aux retards conséquents de versement des subsides. A ce jour, malgré les promesses du ministre, les avances pour 2010, habituellement prévues courant du 1er trimestre, ne sont toujours pas versées. De plus, certaines structures attendent encore des soldes 2008 et 2009. Suite à ces retards, les situations de trésorerie de ces organismes se sont fortement dégradées. Les conséquences directes entraînent, entre autres, la suspension de certaines formations, des travailleurs non payés et des emplois menacés. En outre, la situation de sous effectif déjà préoccupante du service du contentieux à l'administration régionale s'est encore dégradée. Pour rappel, ce service traite toute liquidation de subsides à un opérateur lorsque ce dernier a obtenu une avance de fonds d'un organisme bancaire qui a demandé à la Région wallonne de garantir que cette subvention soit versée sur un compte bancaire auquel il a accès. Des retards de 8 mois sont annoncés par l'administration, qui a cependant assuré qu'elle veillerait à ce que les ASBL soient touchées le moins possible.

Les EFT et les OISP représentent le secteur le plus important de la formation des adultes. Il s'agit de 167 organismes agréés qui comptent 2000 travailleurs et forment, à raison de plus de 5 millions d'heures de formation, 16 000 stagiaires par an. Leur public cible est constitué de personnes très défavorisées, de chômeurs peu ou pas qualifiés et de longue durée. La manifestation de fin mai était l'occasion de remettre au ministre une liste de problèmes rencontrés par les opérateurs et de questions relatives aux orientations prévues pour l'insertion socioprofessionnelle. Cela concerne d'une part des problèmes d'application ou d'interprétation de dispositions décrets et d'autre part des sujets tels que l'évaluation du secteur, l'implication de celui-ci dans les essais métiers et dans le plan Marshall 2.Vert, le contrat de coopération pour l'insertion ou encore la mise en œuvre de ConcertAction dans le cadre du Dispositif Intégré d'Insertion Socio Professionnelle (DIISP).

### FINANCE SOLIDAIRE

#### Mémoire fédéral

Le Réseau Financement Alternatif et son équivalent flamand, Netwerk Vlaanderen, ont publié un mémoire pour un comportement bancaire socialement responsable. A la veille des élections anticipées du 13 juin, ils portent 13 revendications à l'attention des politiques.

Sur les investissements dans des activités socialement controversées, RFA et Netwerk Vlaanderen proposent d'instaurer une norme éthique minimale et d'interdire des financements qui créent de graves dommages sociaux. La Belgique a déjà mis en place une interdiction légale pour le financement des armes controversées, mais elle n'est toujours pas respectée. Le secteur invite donc le prochain gouvernement à rendre efficace le contrôle et les effets de la loi par l'élaboration d'une liste des sociétés concernées. Il suggère aussi de tenir l'épargne hors de portée des spéculateurs et de l'injecter dans l'économie réelle. Par ailleurs, la transition vers une société pauvre en carbone demande de gros investissements en recherche et développement. D'autre part, le vieillissement de la population suppose des besoins supplémentaires pour le logement, les soins à domicile et

la santé. Pour le secteur, il semble donc nécessaire de stimuler un financement de la transition vers une société verte et solidaire. Le gouvernement pourrait intervenir en ce sens auprès des banques, en précisant clairement quels développements il souhaite encourager. A la liste des revendications figurent encore, entre autres, le soutien à l'éducation financière indépendante, la responsabilisation des banques sur le plan sociétal, la réflexion sur une fiscalité solidaire et verte ou le soutien à la mise en place de systèmes de monnaies complémentaires. Les acteurs de la finance solidaire invitent enfin le futur exécutif à déterminer une norme minimale pour l'investissement socialement responsable et, en 1er lieu, à donner le bon exemple en investissant lui-même en ce sens.

---

#### NON-MARCHAND

##### Accord 2010 à la traîne

Le nouvel accord qui doit supplanter le précédent, arrivé à échéance en 2010, semble mal embarqué. Le secteur envisage une manifestation nationale le 8 juin prochain, tandis que des rassemblements sous-régionaux préparent ce grand rendez-vous. Ainsi, une manifestation s'est tenue en front commun syndical (CSC, FGTB, CGSLB) à Namur le 25 mai dernier. A ce jour, côtés Wallonie et de la Communauté française, rien ne semble prévu au budget 2010 en vue du nouvel accord. En outre, fin avril, le Gouvernement wallon attisait le mécontentement du secteur en intégrant les représentants des employeurs à la table des négociations. Les organisations syndicales ont rappelé dans une lettre adressée au Ministre-Président, Rudy Demotte, que l'objectif, comme lors des accords précédents, est bien d'obtenir des moyens supplémentaires au bénéfice des seuls travailleurs. Les revendications de l'UNIPSO (l'union des entreprises à profit social) portent prioritairement sur des mesures favorisant la formation des travailleurs, la prise en charge par les pouvoirs publics des coûts liés à l'ancienneté, la reconnaissance et le financement des fédérations d'employeurs. Les syndicats visent de leur côté l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs et des conditions de travail.

Il existe encore actuellement de fortes disparités salariales entre les nombreux métiers qui se côtoient dans ce secteur. En Communauté française, il est représenté par des puéricultrices, des aides familiales, des éducateurs, des formateurs, des animateurs, des assistants sociaux, des psychologues, des professionnels de la santé... A Bruxelles et en Wallonie, s'y retrouvent entre autres, les maisons d'accueil et les maisons de vie communautaires, les centres régionaux d'intégration, les centres de formation professionnelle, les entreprises de travail adapté, les OISP et EFT, les centres de services sociaux, les centres de coordination de soins et services à domiciles, etc. L'harmonisation du secteur, la reconnaissance des métiers et de leur pénibilité et la qualification constituent autant d'objectifs à atteindre dans le cadre des accords à venir.

---

#### ANNIVERSAIRE

##### Un quart de siècle pour Crédal

Créé en 1985, la coopérative de crédit solidaire « Crédal » fête ses 25 ans. Basé sur ce mode coopératif, l'argent placé chez Crédal est utilisé dans une optique de solidarité. Les épargnes des coopérateurs permettent ainsi l'octroi de crédits à des associations et entreprises d'économie sociale, des microcrédits à des entrepreneurs exclus bancaires et des crédits sociaux à des particuliers aux revenus modestes. Par ailleurs, reconnue agence-conseil, la structure accompagne des acteurs de l'économie sociale dans le développement de projets. Dans le cadre de ses activités de conseil, Crédal a par ailleurs initié le projet « Affaires de Femmes Femmes d'Affaires », méthode inédite d'accompagnement de femmes qui veulent entreprendre.

En 2009, Crédal comptait 600 crédits à son actif qui ont permis de soutenir les projets de 149 organisations sociales. En parallèle, 48 micro-entrepreneurs ont pu créer leur propre activité tandis que près de 400 personnes ont bénéficié de crédits sociaux. Début juin, Crédal organise un pique-nique éthique à l'occasion de son anniversaire.

---

#### FINANCE SOLIDAIRE

##### Mesurer la RSE

Le Réseau Financement Alternatif, RFA, a présenté, fin mai, un outil novateur qui permet de mesurer la responsabilité sociale des organismes financiers (RSE). Sur base d'indicateurs concrets, cet outil a pour vocation de pouvoir comparer et classer les banques entre elles. Pour créer cet outil, le Réseau Financement Alternatif est passé par une phase d'étude sur l'évaluation de l'inclusion financière et s'est penché sur les banques et les organismes de crédit. Ont été pris en compte, les crédits à la consommation et hypothécaires, les comptes d'épargne, les comptes courants et les produits d'investissement. Pour chacun de ces services, l'étude s'est attachée au volet de l'inclusion financière et à celui des politiques d'investissement. Ainsi, quatre éléments principaux de la responsabilité sociale ont été passés en revue. D'une part, l'inclusion financière en matière de services bancaires de base et de crédit, d'autre part, la responsabilité et la solidarité adoptées dans les politiques d'investissement et d'allocation d'actifs. L'aboutissement de cette évaluation a permis l'établissement d'un questionnaire type, véritable outil de mesure de la RSE des organismes auxquels il est soumis.

Les 1ers retours après envoi de ce questionnaire-outil à 10 organismes financiers démontrent que, de manière générale, la RSE n'a toujours pas dépassé le stade du concept. Le Réseau Financement Alternatif pose en ce sens deux grands constats. D'une part, les institutions financières qui mettent en œuvre une politique RSE n'en évaluent pas les impacts. Sans une récolte et une analyse systématique de données comparables, axées sur les résultats des pratiques de responsabilité sociétale plutôt que sur les moyens mis en œuvre, une mesure objective ne pourra pas être réalisée. D'autre part, la collaboration des institutions financières est insuffisante. Il apparaît dès lors nécessaire de mettre en place des mécanismes pour garantir une collaboration

de l'ensemble du secteur.

#### LOGEMENT COOPERATIF

##### 1er Community Land Trust belge

Le 25 mai dernier la plateforme d'associations pour le Droit au Logement présentait un projet de logement novateur. Dans le cadre de leurs réflexions pour rendre le logement accessible à tous, 18 associations se lancent dans la mise en place du premier « Community Land Trust » (CLT) d'Europe, à l'initiative de la Maison de quartier « Bonnevie » et de l'ASBL Periferia. Inspirées par ce modèle américain original de gestion de logement, elles visent à la fois à permettre aux publics à faibles revenus d'accéder à la propriété, à ce que les programmes de rénovation urbaine bénéficient à la collectivité et à ce que tous les habitants et les usagers de la ville, en ce inclus les plus faibles, aient un intérêt à porter activement le développement de leur quartier. C'est en ces termes que les associations expriment leurs objectifs dans la charte qu'elles ont signée pour la fondation d'un CLT en région bruxelloise. Parmi les associations signataires, figurent, entre autres, CREDAL, Casablanca, Livingstones, Rénovassistance, la Fédération des Agences Immobilières Sociales ou le Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RDBH).

Dans une analyse sur le logement coopératif publiée début de l'année, le pôle éducation permanente de SAW-B décrivait les CLT américains et leur fonctionnement. Concrètement, le pouvoir au sein d'un trust est divisé à égalité entre trois parties : les pouvoirs publics, les habitants, et des tiers désireux de soutenir le trust (des individus, des associations, des syndicats...). En pratique, le trust achète des terrains, qu'ils soient bâtis (ce sera sans doute le plus souvent le cas à Bruxelles) ou non. L'acheteur potentiel paie le reste du prix, soit le seul bâtiment. En contrepartie, lors de la revente de son bâtiment, l'acheteur s'engage à ne recevoir qu'un quart de la plus-value estimée du bien. Le terrain reste quant à lui toujours la propriété du trust. Ainsi les ¾ restants issus de la vente peuvent ensuite être « oubliés » par le trust lors de la vente suivante ou réutilisés pour financer ses propres opérations. Le mécanisme présente un triple intérêt. Premièrement, il permet de diminuer le prix d'achat qui n'inclut plus la valeur du terrain, ni la totalité de la plus-value. Deuxièmement, le trust et ses parties prenantes gardent un contrôle permanent sur le prix des immeubles qu'ils aident à acquérir. Les cabinets des ministres Jean-Marc Nollet, Evelyne Huytebroeck, de la politique des grandes villes au Fédéral et du Secrétaire d'Etat au Logement, Christos Doukeridis ont tous marqué leur intérêt. Leur participation au projet dépendra de la structure juridique et économique du CLT qui devrait être opérationnelle courant 2011, tandis que les premiers logements pourraient être disponibles en 2012.

#### REEMPLOI

##### Professionnalisation du secteur

Dans le cadre du projet européen « Quali Pro Second Hand », la fédération des acteurs du réemploi, RESSOURCES va développer un module sur l'acquisition et la réception des biens. « Quali Pro Second Hand » a pour but de professionnaliser le secteur du réemploi. Il rassemble près de 10 pays membres, dont la Belgique, au travers de structures coupoles dans ce secteur. Les membres s'engagent à mettre au point des modules de formations, à les échanger et les diffuser auprès de leurs réseaux respectifs.

La 1ère phase du projet « Quali Pro SH » a permis de définir un flux-type de produits et d'identifier les compétences nécessaires pour chacune des étapes de traitement de ces produits. Ces compétences étant depuis clairement définies, il s'agit à présent d'évaluer les besoins de mise à niveau dans les entreprises et associations du secteur pour passer au développement des modules de formation. Après avoir été testés, ces modules pourront ensuite s'échanger entre pays participants et être adaptés aux contextes régionaux. RESSOURCES développera donc son propre module à destination de ses membres et des partenaires européens. Il proposera également de la formation à destination des encadrants des travailleurs, pour l'utilisation des modules qui naîtront du projet.

#### TRAVAIL ADAPTE

##### 25 ans des Ateliers Dumonceau

Le 21 mai dernier, l'entreprise de travail adapté liégeoise « Les Ateliers du Monceau » fêtait ses 25 ans. Sa spécificité est de proposer du travail en priorité aux personnes sourdes et malentendantes. A ce titre, elle constitue le premier atelier en Europe qui pratique le bilinguisme français/langue des Signes. Toutes les activités de l'entreprise sont axées autour du bois. A savoir, la réparation et la réalisation de palettes et caisses de toutes dimensions, la mise en caisse, la préparation du bois, le traitement du bois à haute température, la construction de panneaux acoustiques, de chalets... Autre particularité, la réutilisation des déchets de bois issus des diverses productions pour alimenter une chaudière qui assure le chauffage de l'entièreté des installations. L'excédant des déchets est, quant à lui, revendu pour fabriquer des panneaux. Les Ateliers participent depuis un an au projet CIMEDE, qui rassemble l'Université de Liège, le Centre Scientifique et Technique de la Construction et diverses sociétés privées et sociales. Ce projet a pour but de réaliser des maisons écologiques et modulables à un prix accessible notamment aux sociétés de logement. A ce jour, l'entreprise occupe 102 personnes, toutes invitées à la fête organisée à l'occasion de l'anniversaire, aux côtés de représentants politiques et académiques.

Tél.: 071 53 28 30 - Fax : 071 53 28 31 - [info@saw-b.be](mailto:info@saw-b.be) - [www.saw-b.be](http://www.saw-b.be)